

6 GEORGE V, A. 1916

Au

Major Preston

Au

Major Preston du 26ième régiment de Sa Majesté et officier commandant des troupes de Sa Majesté

Saint-Jean

M. Hunter présente ses compliments au major Preston et l'informe qu'il a été fort surpris hier soir du fait qu'un sergent a été chargé par l'officier de garde de s'informer auprès du capitaine Thomson s'il y a des marins sur les vaisseaux; il croit qu'il aurait été plus régulier de demander ce renseignement au commandant des marins, vu que ces derniers sont exclusivement sous ses ordres et ne peuvent recevoir de commandement d'aucune autre personne ici. Cependant, si le major Preston a confié ces vaisseaux au capitaine Thomson, il n'a aucune objection à faire, car il sait qu'il a toujours fait son devoir; ni lui ni aucun de ses officiers n'a couché hors du navire depuis qu'il a quitté le quai, jusqu'à hier soir alors qu'il était impossible de coucher à bord, à moins d'être amphibie. Les marins ont néanmoins été occupés à approcher le "Galley" du rivage et le mettre autant que possible en sûreté; il a tenu ses marins à faire une garde constante à bord, mais comme il n'y en a que six en état de faire leur devoir, il lui est impossible d'en laisser en garde plus de deux à la fois; cela ne lui paraît pas tout à fait assez, mais il laisse au major Preston le soin de pourvoir au reste.

Saint-Jean, 17 octobre
1775

P.S.—C'était notre intention d'enlever les canons de cuivre hier soir; mais il était si tard lorsque le travail de la mise en sûreté du "Galley" a été terminé, que la chose a été impossible. Il aimerait bien qu'un forgeron vint cette nuit enlever les goupilles. Si le major Preston n'a aucun moyen de faire enlever les canons, M. Hunter est d'opinion qu'ils sont aussi en sûreté là que n'importe où ailleurs, car il est impossible de les enlever sans éveiller l'attention des sentinelles qui donneraient l'alarme; M. Hunter doit aussi prévenir le major qu'il a passé de nombreuses années sur la mer; tout le monde sait dans la marine qu'il peut gréer un navire, le commander et le manœuvrer.

Au

Major Preston, commandant

Saint-Jean

La garnison de Chambly ayant remis son bagage au camp de l'armée continentale, le général prie avec le plus grand regret le commandant de Saint-Jean, de se préparer à sa défense.

Edw. Fleming

Sous adjudant général
de l'Armée continentale.

Camp près de St. Jean, }
7: 21 octobre 1775. }